



## Conseil économique et social

Distr. générale  
2 juin 2009  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2009

Genève, 6-31 juillet 2009

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen ministériel annuel : mise en œuvre  
des objectifs convenus et des engagements  
pris sur le plan international en matière  
de santé publique**

### **Déclaration présentée par la Fondation mondiale pour la population, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/2009/100.



## Déclaration\*

### Le préservatif féminin : un moyen de sauver des vies

*Les objectifs de développement convenus sur le plan international en matière d'égalité des sexes, de mortalité maternelle et de VIH/sida ne seront pas atteints si les technologies simples actuellement disponibles, telles que le préservatif féminin, demeurent hors de portée des femmes et des hommes qui en ont besoin.*

On constate que les contraceptifs et les méthodes de prévention du VIH et des maladies sexuellement transmissibles (MST) restent hors de portée de nombreuses personnes dans le monde. Les femmes subissent plus que quiconque les conséquences fâcheuses de ce besoin non satisfait. Dans le monde, environ 200 millions de femmes n'ont pas accès aux contraceptifs. Un tiers de toutes les grossesses sont involontaires et le plus souvent non désirées. Chaque année, 20 millions d'avortements sont pratiqués dans des conditions dangereuses et 500 000 femmes meurent des suites de complications pendant l'accouchement. En Afrique subsaharienne, les femmes représentent 61 % des nouveaux cas d'infections par le VIH.

Le préservatif féminin est aujourd'hui la seule méthode-barrière mise en œuvre pour les femmes et qui offre une protection contre des infections telles que le VIH, les autres MST et les grossesses non désirées. Des études montrent que ce type de préservatif est accepté par les utilisatrices, qu'il accroît le nombre d'actes sexuels protégés et qu'il est d'un bon rapport coût-efficacité lorsqu'il est fourni outre le préservatif masculin. Pourtant, la plupart des femmes n'y ont pas accès. En effet, le préservatif féminin n'est pas en vente libre et nécessite de mettre en place des programmes adaptés. Il faut absolument s'assurer que les femmes sont en mesure de se protéger elles-mêmes et qu'elles ont les compétences et les connaissances leur permettant de refuser des rapports sexuels, de négocier des rapports sexuels mieux protégés et d'éprouver du plaisir pendant l'acte.

Pourquoi distribuer des préservatifs féminins, alors que les préservatifs masculins sont plus accessibles, beaucoup moins chers et garantissent un degré de protection similaire?

- Les préservatifs féminins sont un outil qui permet de renforcer les moyens d'action des femmes. Les utilisatrices disent qu'elles se sentent mieux à même de négocier des rapports sexuels protégés, de contrôler la situation et de bénéficier d'une plus grande sécurité pendant l'acte. Il faudra attendre plusieurs années pour que les femmes disposent d'un autre moyen qu'elles peuvent mettre en œuvre elles-mêmes pour se protéger.
- Distribuer des préservatifs féminins et masculins accroît le nombre d'actes sexuels protégés et réduit l'incidence des maladies sexuellement transmissibles (MST). Grâce à la synergie, le préservatif féminin, qui offre une protection dans les cas où le préservatif masculin ne le fait pas, est une méthode de prévention du VIH d'un bon rapport coût-efficacité.

---

\* Publiée sans corrections d'ordre rédactionnel.

## **Conclusion**

L'utilisation du préservatif féminin peut réduire considérablement le nombre de grossesses non désirées et de MST, y compris le VIH, et contribue à renforcer les moyens d'action des femmes.

Nous appelons toutes les délégations gouvernementales présentes à :

- Appuyer et préconiser un meilleur accès au préservatif féminin et la disponibilité accrue de celui-ci;
  - Accroître les engagements financiers en faveur des fournitures de santé génésique, notamment le préservatif féminin.
-